

Décision du maire n°25DG-006

Tarifs 2025 des équipements sportifs

Le Maire de la commune des Ponts-de-Cé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122.22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2020, relative aux délégations du maire et d'une manière générale aux droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°24SE2803-22 en date du 28 mars 2024, fixant les tarifs des équipements sportifs pour l'année 2024 et permettant une révision par décision du Maire

Considérant la fixation des tarifs pour les établissements scolaires du second degré réalisée par l'Etat et faisant l'objet d'un avenant annuel

Considérant que la commune souhaite appliquer ces mêmes tarifs aux groupements extérieurs

Considérant qu'il est nécessaire de revaloriser ces mêmes tarifs pour la saison 2025

DECIDE :

Article 1 : de réviser les tarifs des équipements sportifs comme suit, à compter du 1er février 2025 :

Installations couvertes

	Tarif / heure
Grande salle	
Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	10.51 €
Groupements extérieurs	31.11 €
Salle spécialisée	
Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	6.35 €
Groupements extérieurs	17.51 €
Espace de convivialité	
Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	10.92 €
Groupements extérieurs	13.18 €
Supplément chauffage	
Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	2.92 €
Groupements extérieurs	6.69 €
Supplément gardiennage	
Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	7.31 €
Groupements extérieurs	13.18 €

Installations extérieures ou de plein air

Terrain synthétique (+2 vestiaires)	
Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	12.21 €
Groupements extérieurs	19.88 €

Terrain B herbe (+2 vestiaires)

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	12.21 €
Groupements extérieurs	19.88 €

Supplément éclairage (forfait)

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	12.21 €
Groupements extérieurs	19.88 €

Vestiaire supplémentaire

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	6.11 €
Groupements extérieurs	17.51 €

Piste d'athlétisme

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	12.21 €
Groupements extérieurs	19.88 €

Court de tennis (extérieur)

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	gratuit
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	12.21 €
Groupements extérieurs	19.88 €

Pénalités**Nettoyage**

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	25.23 €
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	25.23 €
Groupements extérieurs	38.52 €

**Perte ou détérioration carte magnétique ou clef
forfait**

Associations et écoles primaires des Ponts-de-Cé	18.95 €
Collèges/Lycées/Enseignement Supérieur des Ponts-de-Cé/Comités, District	18.95 €
Groupements extérieurs	18.95 €

Article 2 : Madame la directrice générale des services de la mairie des Ponts-de-Cé et le trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Les Ponts-de-Cé, le 13 février 2025

Le Maire,
Jean-Paul PAVILLON



Hôtel de Ville

7 rue Charles-de-Gaulle

49 130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 75

mairie@ville-lespontsdece.fr

